

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1900)  
**Heft:** 123

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan  
**Autor:** Camfranc, M du  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249856>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

### NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol  
cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771  
1793-1809

(Suite).

Stoffet, domestique au moulin des Vauches est tombé du haut du grenier et a été tué sur le coup, le 29 août, vers les deux heures après-midi; il était de Coeuve.

M. Schumacher le fils (\*) s'est marié à Boncourt avec une fille de Miécourt nommée Froté, le 25 septembre.

La Majouche Voisard s'est mariée le même jour en Alsace.

Mon frère Pierre Joseph Nicol s'est marié avec une fille de Genève, le 4<sup>e</sup> octobre 1770 jour de la St Germain.

Une veuve est morte presque subitement chez Berger soldat: elle n'a été malade que quelques heures.

Germain domestique chez M. de Gléresse, est décédé à Bressaucourt le 11 octobre, le jeudi, vers une heure du matin: il était de Bressaucourt.

Etienne du magasin au sel, né à Courtemai- chie, s'est marié en secondes noces avec la servante de chez Raspelier le 15 octobre.

(\*) Joseph Antoine Schumacher, alors secrétaire de la Chambre des finances; devenu secrétaire du conseil intime en remplacement de Renggifer (1791), accompagne le prince évêque dans son émigration, et remplit les missions les plus délicates jusqu'à la sécularisation définitive des principautés ecclésiastiques par la paix de Lunéville. Il continua ses services au prince évêque François Xavier de Neveu jusqu'à sa mort.

Feuilleton du Pays du Dimanche 21

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR  
M. DU CAMFRANC

On n'aurait pas reconnu l'élegant comte de Ruloff dans ce joueur malheureux, qui arpentait sa chambre dans une marche fébrile. L'existence folle qu'il menait, et qui laissait sur son visage sa trace, plus visible de jour en jour, se lisait très marquée sur son front, plissé, en cet instant, de rides profondes.

C'était bien le masque d'un viveur, avec ses yeux creux, et ses cheveux qui commençaient à devenir clairs sur les tempes; sa cravate était dénouée sur son col ouvert, et le beau plastron gommé de sa chemise était tout froissé et dé-

Tendon fils s'est marié le 16 octobre avec une vieille servante, lui-même n'étant agé que d'environ vingt ans.

Le bon grain se vend deux livres quinze sols en moyenne, et même quelques sols de plus; les pommes de terre dix sols le penal; les raves jusqu'à vingt-quatre sols le sac; les choux jusqu'à six livres le cent; le beurre jusqu'à sept sols six deniers la livre. Enfin, il fait bon vivre quand on a de l'argent assez. En un mot tout est cher. Dieu soit loué !

M. l'abbé Chay a pris le rochet à la place de M. Ullmann prêtre de St-Michel, quoique celui-ci ne soit pas mort. Messire Chay ne tire aucun salaire; mais il remplace ce vieux bonhomme qui n'est plus en état de faire son service, et il sera le premier qui entrera au chapitre.

René de Delle s'est marié avec la fille ainée de Prudon meunier dans notre ville, vers le 22 octobre.

La vieille sage-femme nommée Jollat est décédée à l'hôpital le 1<sup>er</sup> novembre 1770, le jeudi.

M. le chevalier de La Brèche est décédée le 8 novembre, le jeudi.

Un homme du côté de Lucelle a eu la jambe écrasée par un bois; amené à l'hôpital le mardi 13 novembre, il est mort aussitôt.

Le premier marché qui s'est tenu le lundi à Porrentruy a eu lieu le 12 novembre 1770, principalement pour les grains.

La femme de Jollat coutelier, sage-femme, est décédée chez son fils le 9 décembre, un dimanche matin.

M. Maillat le fils a été mis en prison à la tour Réfousse pour trois jours, comme soi-disant convaincu d'avoir brisé des vitres à l'avocat Guélat le jeune, et de l'avoir battu. Le procès a coûté environ quatre louis d'or, que Maillat doit payer.

fraîchi par la trop longue séance du joueur devant le drap vert des tables.

Pourquoi donc s'était-il ainsi jeté dans la mélée, avec cette furie aveugle ? Il ne se corrigeait donc jamais ? Il perdrait donc toujours toute maîtrise sur lui-même ? Tenir une fortune et la perdre l'instant d'après. Qu'il avait été stupide, insensé ! Comme un écuyer éperdu, qui ne sait plus maîtriser sa monture, il s'était littéralement emballé. Eh bien ! à présent qu'il s'était brisé les os, comment se tirer de ce mauvais pas ? Allait-il recommencer à s'humilier, à tendre la main, comme un loqueteux implorant pour des sous. En somme, il n'était plus qu'un pauvre en habit de drap fin. Que de misère cachait son élégant costume !

En ce moment il se disait à lui-même de rudes vérités, et des larmes de dépit étaient bien près de monter dans ses yeux brûlés. De la poitrine du comte de Ruloff s'échappa un profond soupir. Il demeurait comme anéanti.

Ah ! quelle était sa vie ! on le croyait heu-

la fille Notary la jeune, et la fille Munier leurs entrées le 16 décembre chez les Annonciades pour y demeurer.

Le 20 décembre on a crié *au feu !* chez le marguiller L'hoste; on ne tira rien qu'un coup, et le château tirait pour le feu qui était chez Grevillat (Varé) hors de ville. Cependant le tout fut éteint sans beaucoup de suites, et on ne tira qu'un coup.

1771

M. Léonard Metthuat chapelier, et Douze des Gagneurs, est décédé le mercredi 9 janvier.

Frantz Freléchoz ci-devant élu est décédé le 12 janvier, un samedi soir.

Matthias Hantz vitrier, est devenu Douze des Gagneurs en place de Metthuat. Il a été nommé Douze au *Bœuf* (\*) le mardi 15 janvier.

La sœur Farine Annonciade, camarade de la sœur Marie Madeleine est décédée le 31 janvier.

Un frère portier des Jésuites est décédé le 2 février : il ne fut malade que trois jours.

Henri Joseph Coulon boulanger, est décédé le 9 février, le samedi, vers les deux heures du matin.

La fille Notary est sortie du couvent des Annonciades le premier jour de février : elle y était entrée comme postulante le 16 décembre 1770.

Jean Boll, cabaretier et tonnelier a fait un décret en janvier 1771 : on perd à lui quatre mille cinq cents livres.

Remigi suisse, s'en est retourné dans son pays parce qu'il ne pouvait plus subvenir à son existence, à cause de la cherté : il était tout réduit.

On a permission de manger de la viande un mois cette année ci.

(\*) Au bas de la rue de Annonciades, actuellement l'Hôtel suisse.

reux ! on admirait sa suprême élégance quand il flâna sur les boulevards. Malgré le lamentable état de ses finances, il donnait de grands dîners, et les convives vidaient, en l'honneur de l'amphytrion, les coupes de champagne.

D'un bond il s'était levé et avait repris sa marche fébrile à travers la chambre. Sa voix devenait si flâneuse et amèrement ironique :

— Oui, je m'amuse... Il est bien convenu que se coucher à l'aube, que se lever quand les globes électriques s'allument est une vie de délices ! Quel bonheur que de perdre son argent et sa santé dans des parties extravagantes ! Quel plaisir que d'acheter des chevaux et de les revendre à perte ! Quelle joie que de payer des soudars fins à de soi-disant amis, qui ne sont que de grugeants parasites !

Imbécile que je suis !

Il s'approcha de la fenêtre, et s'accoudant à la barre d'appui du balcon, il regarda le parc entourant l'hôtel, et, là-bas, la mer lointaine.

Une fraîcheur exquise arrivait des grèves ; et,

Le curé a publié en même temps, le 10 février 1771, l'abolition des fêtes (\*) sans l'obligation d'entendre la messe.

La femme de Theubet autrefois berger des moutons, est décédée le 23 janvier 1771 : j'ai oublié de la marquer à sa place.

Le bon grain se paye deux livres quinze sols, deux livres seize sols, dix-sept sols, dix-huit et dix-neuf sols le penal ; les pommes de terre seize sols le penal. Les Suisses emmenèrent tous les grains d'ici. Il fait bien cher vivre.

Le R. P. Juillerat, jésuite, procureur, est décédé ici au couvent des Jésuites, le 25 février à 4 heures du matin, un lundi, jour de foire.

Pierstill le vieux est décédé le vendredi 1<sup>er</sup> mars à neuf heures du matin : c'était l'homme le plus vieux et le plus petit de cette ville.

La demoiselle Guchot l'ainée, fille de l'imprimeur de Son Altesse, est décédée le 4 mars, un dimanche.

La veuve de feu Lapierre tailleur, est décédée le 10 mars, le dimanche, entre deux et trois heures après midi.

La servante de chez Raspieiller, qui est originaire de Cornol, est décédée chez ses maîtres, le mardi matin 12 mars.

Le même jour, au soir, est décédé le petit fils de L'hoste cordonnier.

Le P. Manistre, jésuite, est décédé au couvent d'ici, le 13 mars au soir.

La femme d'Antoine Oeuvray fils du lieutenant de Cœuve est décédée en couches le jeudi 14 mars : elle était mariée depuis neuf mois.

Madame Pallain veuve du gros receveur du château est décédée le dimanche 17 mars pendant les vêpres.

La femme du vieux Rossé cordonnier est décédée le jeudi matin 21 mars.

La veuve de Léopold Charmoy, mariée en secondes noces avec un garçon boucher au château, natif de Courtedoux et gardeur des moutons, est décédée le 28 mars, jour du grand jeudi.

La femme d'un berger des vaches est décédée au Martinet le 29 mars, le grand vendredi.

Madame la prévode Raguel née de La Brèche est décédée le 3 avril, un mercredi : elle voulut qu'on la laissât deux fois vingt-quatre heures sans l'enterrer.

Madame Guélat chaussonnier est décédée le lundi matin 8 avril.

(\*\*) L'auteur a voulu parler de la réduction des fêtes chômées qui étaient alors très nombreuses.

sur la mer, à peine ridée, le ciel apparaissait pur ; pas un nuage. Cette fraîcheur apaisa la fièvre du malheureux, la tête alourdie devenait moins douloureuse.

— Allons, murmura-t-il, j'ai fait une nouvelle sottise. Il faut la réparer.

Il ne pouvait rester plus longtemps dans cette situation de plongeur qui se noie. Il était au fond d'un gouffre ; mais, nageur expérimenté, que de fois, déjà, il avait su tirer d'habiles brasées.

Eh bien ! une fois de plus, il se ferait humble devant Marie-Alice ; l'oiseau charmeur gagnait, avec sa voix, tout ce qu'il voulait, et pour le faire chanter il serait vaincu, comme toujours, l'honneur du nom à leguer intact à leur fils.

Son mobile visage perdait déjà son expression de morne désespoir, il souriait en murmurant :

— Eh ! bien ! les trilles et les roulades ont, parfois, du bon !

Son plan était fait : Il se rendrait à Paris, il irait lui-même expliquer, de vive voix, la désastreuse situation où il se trouvait. Une fois de plus, Marie-Alice se laisserait prendre au pathétique ; avec cette artiste, à l'âme ardente et tendre, le tragique avait toujours réussi. Elle se disait invulnérable, cuirassée à jamais contre le sentiment... Erreur... Il préparait son rôle. Puis,

La seconde fille d'Ignace Ducrain s'est mariée avec un garçon de Damphreux ou de Lugnez le 8 avril : il demeurait au Martinet et est menuisier de profession.

La veuve Goetschy est décédée le 18 avril, jeudi soir.

Le fils ainé du petit Henry, de son vivant cocher de Son Altesse, s'est présenté à la paroisse le 8 avril pour se marier. On les a refusés parce qu'il n'avait pas le certificat de publication des bans de sa femme qui venait de Vaufréy. Le certificat étant arrivé le même jour, il s'est marié à St-Germain.

Cet homme (le fils du petit Henry) boucher au château et berger des moutons, s'est remarié en secondes noces avec la servante de feu Metthuat, le 29 avril, et sa femme était morte le 28 mars, c'est à dire *un mois et un jour* avant son second mariage !

La femme du gros Henry, de son vivant cocher au château chez Son Altesse, est décédée le 1<sup>er</sup> mai.

Le vieux bourreau est décédé le 16 mai. Un des fils de Rocque est décédé le 17 mai un vendredi.

(A suivre).

## Une extrême-onction au ciment romain

Voyez-vous, Monsieur l'abbé, au fond... c'est pas un mauvais homme... c'est même ce qui s'appelle un bon travailleur... Seulement, vous savez ce que c'est... les ouvriers... ça boit... ça jure... ça cogne... ; ce que sa pauvre femme en a enduré !... Pas plus chrétien qu'un quartier de chien, quoi !...

— Et de qui me parlez-vous, ma bonne dame ?...

Mais de Laribois, vous voyez bien ça d'ici. Monsieur l'abbé, le grand Laribois, qui est maçon chez M. Jumelle, et qui demeure au numéro 27 de la rue des Trois-Vieux-pots...

— Ah ! bien !... et... il est malade ?...

— Malade ?... s'il est malade ?... c'est-à-dire, Monsieur l'abbé, qu'il a une *purésie*, dont à laquelle qu'il n'en a pas seulement pour vingt-quatre heures !... vu que c'est le médecin qui me l'a dit, dans le corridor.

— C'est bien !... j'y vais tout de suite...

— Pristi !... Monsieur l'abbé, faites pas ça !...

d'ailleurs, si les supplices désolées n'aboutissaient pas, il parlerait en maître. La violence est une arme détestable ; mais, enfin, à la grande rigueur on en fait usage.

Il remit en ordre sa toilette et prit l'aspect d'un voyageur des plus corrects ! A sa cravate étincelait une épingle de diamant ; à son annulaire brillait une bague. Il les laisserait en gage à la caisse de son hôtelier, et celui-ci lui prêtrait sur les bijoux, les misérables billets bleus nécessaires au voyage.

En moins de vingt heures il serait à Paris. Il prendrait avec sa femme les arrangements nécessaires. Il enverrait une dépêche à ses débiteurs disant : « les fonds vous arrivent. » Une fois de plus, la brèche serait réparée. Quelle vie que la sienne ! quel perpétuel combat !

Il refaisait lui-même sa malle, qui était une sorte de valise très bien aménagée pour des déplacements rapides. De petits compartiments capitonnés protégeaient leur asile protecteur à tous les flacons imaginables, ainsi qu'au peigne teinture, aux bâtons de cosmétique, à tout ce qui composait l'impeccable toilette de ce viveur qui ne voulait pas vieillir et entrer dans la sage période de la vie humaine, où les cheveux commencent à blanchir.

Il descendit. Ainsi qu'il l'avait décidé, il em-

— Pourquoi ?

— Parce qu'il se douterait de quelque chose... Et alors, vous comprenez !... ça ferait tout manquer !... (sic)

— Voyons, comment faudra-t-il s'y prendre ?

— Voilà !... dans deux ou trois heures d'ici, vous viendrez par là !... Vous aurez l'air de chercher le petit Nicois, qui va à votre catéchisme, et qui demeure au n° 42... Censément que vous vous tromperez de porte.

— Mais vous me dites que votre Laribois habite au n° 27 !...

— Oh ! Monsieur l'abbé, quand on est, malade, on n'y regarde pas de si près !...

— Ensuite ?

— Si femme viendra vous ouvrir... ou bien moi... on laissera la porte entr'ouverte, et, comme le lit est en face, vous vous écrierez, comme si vous ne saviez rien du tout : « Tiens !... il y a un malade, ici !... » Alors, il faudra bien vous laisser entrer... Vous voyez, c'est très simple !...

— Très simple, en effet... Merci, ma brave dame... Comptez sur moi dans deux heures d'ici...

— Surtout, dites pas que c'est moi qui...

Soyez tranquille !...

Deux heures après, l'abbé, le plus naturellement qu'il lui était possible, se dirigea vers la rue des Trois-Vieux-Pots, pour chercher à gauche, t'ou en haut de la pente, au n° 27, le petit Nicois, qu'il savait parfaitement demeurer au n° 12, tout en bas, à droite...

Quoiqu'il fut, depuis deux ans seulement vivante dans le faubourg, il était déjà habitué à toutes ces roueries cousues de fil supérieur que certaines chrétiennes se croient obligées de manigancer pour procurer à leurs mourants les réconciliations suprêmes...

N'était-ce pas lui qu'une voisine, quelque temps auparavant, était venue chercher en pleine nuit, et qu'elle avait introduit dans la chambre du malade, en disant d'un air surpris :

— Comme ça se trouve !... Dites donc, vous ne savez pas ?... M. l'abbé se promenait par ici... alors, je l'ai prié d'entrer...

— Drôle de curé, tout de même — avait répondu le patient, — qui se balade à deux heures du matin !...

Souriant malgré lui, à ce souvenir, le vicaire va pour sonner au n° 27, quand une autre

prunta, à la caisse de l'hôtel, quelques centaines de francs en échange de sa superbe épingle de diamant, et le chemin de fer l'emporta à travers la France.

## VI

Après vingt heures d'un fatigant voyage, le comte de Ruloff arrivait à l'appartement habité par la Boccellini. Et, à la vue de cette maison grandiose, riche, brillante, il murmura, satisfait, ayant déjà à demi-oublié ses désastres financiers :

— Eh ! Eh ! ma femme est riche ; elle peut venir à mon aide.

Alors une crainte s'éveilla dans son esprit :

— Se laisserait-elle attendrir ? tant de fois elle lui avait écrit de si dures vérités.

Il hocha la tête très perplexe.

Il s'accuserait : il promettait de s'amender ; il dirait : « Fais revivre les beaux jours. » En la prenant par le sentiment, on obtenait beaucoup de la fière Marie-Alice. Cette âme hautaine s'apaisait quand une parole sortait du cœur.

En ce moment, en s'accompagnant au piano, la Boccellini étudiait une partition nouvelle. Le rôle principal lui avait été confié, et elle voulait en faire une création originale. Guidée par un